



TRANSNAGE CARAÏBE



Association N°W9M1002258 de la loi 1901 – Fondée en 1989 – modifiée le 25 février 2023
SIREN/SIRET : 43958557-100029 – APE 9312Z

Règlement Traversée « Défi Lanmè Lé Zans Chelchè »

« Défi en Mer des Anses de Schoelcher »

Dimanche 28 avril 2024 plage du Bourg de Schoelcher et Anses baie de Schoelcher

(Règlements de référence FFN et World Aquatics)

🏊 FFN, Etape de la Coupe de France eau libre 🏊

Transnage Caraïbe a 35 ans en 2024

❖ Article 1 – DATE ET PRÉSENTATION

Transnage Caraïbe organise le dimanche 28 avril 2024, une traversée en mer, le « **Défi Lanmè Lé Zans Chelchè** » (Défi en mer des Anses de Schoelcher).

🏊 5 distances individuelles sont proposées à différents publics sur l'ensemble de la journée :
500 m – 1 km – 3 km (distance Coupe de France eau libre) – 5 km (distance Coupe de France eau libre) – 10 km (distance Coupe de France et Jeux Olympiques eau libre).

Les nouveautés cette année !

🏊 Le relais 4 x 1,5 km (épreuve de la Coupe de France eau libre).

🏊 Les distances d'animation tout public le long de la plage : **100, 200, 300 mètres.**

Il y aura également un village Sport, Santé, Culture et Environnement qui va sensibiliser le public sur les enjeux du sport/santé, de la culture, et de l'environnement (cf. Charte du développement durable FFN). Avec une dimension artistique au sein du village « **Les Arts de Mer et de Sable** ».

Une animation « **Apré Défi Lanmè** » est proposée à tous les participants, aux bénévoles, aux partenaires... à la fin des épreuves de l'après-midi, de 17h à 20h, durant laquelle les participants recevront des cadeaux surprise des partenaires.

Elle est gratuite pour tous les nageurs qui ont participé à la compétition, ainsi que pour les bénévoles et officiels du jury.

❖ Article 2 - HORAIRES

Ouverture du village : 7H30

Ouverture au public : 8H

Inauguration du village à 8h30 avant le départ du 10 km, pendant la cérémonie protocolaire.

🏊 **7h00 : Début de la mise en place de l'organisation de la compétition du matin**

Courses :

- 10 km Individuel (distance olympique et coupe de France).

- 500 m et 1 km individuels
- Relais 4 x 1,5 km (épreuve en équipe Coupe de France eau libre).

Déroulement :

🕒 **6H00** : Convocation des officiels et mise en place du jury de la compétition.

Convocation des professionnels, bénévoles, et officiels du dispositif de sécurité en mer et sur terre.

🕒 **7H00** : Ouverture du site aux nageurs : Accueil, Remise des accréditations, marquage, remise des transpondeurs.

🕒 **7h00** : Convocation des nageurs du 10 km Individuel.

🕒 **7h30** : Convocation des nageurs du 500 m et 1 km.

🕒 **8h00** : Convocation des nageurs du relais.

🕒 8h30 : Cérémonie protocolaire d'ouverture de la compétition et de l'inauguration du village.

🎵 Interprétation ou diffusion de l'hymne martiniquais pour ouvrir la manifestation sportive (le village et la compétition) et présentation du drapeau de Martinique.

Diffusion de l'hymne Français, Européen et Caribéen.

🗣️ Discours protocolaires :

- 🗣️ Mot d'ouverture et d'accueil du Maire de la ville de Schoelcher
- 🗣️ Mot du Président du Comité de Handisport de Martinique
- 🗣️ Mot du Président de la Ligue de Natation de Martinique
- 🗣️ Mot du Président du CTOSMA
- 🗣️ Mot du Directeur de la DRAJES
- 🗣️ Mot de la Directrice de l'ARS
- 🗣️ Mot des présidents des Communautés d'Agglomération
- 🗣️ Mot de la Rectrice de l'Académie de Martinique
- 🗣️ Mot du Président de la CTM
- 🗣️ Mot du Parrain et de la Marraine de la manifestation
- 🗣️ Mot de la Présidente de Transnage Caraïbe

🎉 Ouverture officielle du « Défi Lanmè Lé Zans Chelchè » 2024 et du village sport, santé, environnement, culture.

🕒 8h00 : Mise en place de la compétition du matin

Appel des nageurs en chambre d'appel, briefing et présentation des parcours.

Mise en place de l'organisation du dispositif de sécurité en mer et sur terre.

🕒 MATIN : Début de la compétition à 9H00

9h00 : Départ du 10 km (dames et messieurs) distance Coupe de France et Jeux Olympiques.

Départ du 500 m 30 minutes après le départ du 10 km :

9h30 : **Départ du 500 m** individuel Grand public et public en situation de handicap.

10h00 : **Départ du 1 km** à 10h00 après l'arrivée des nageurs du 500 m

10h30 : **Départ des relais 4 x 1,5 km** à 10h30 après l'arrivée du 1 km. Épreuve Coupe de France eau libre.



12h 00 : **Pause / Repas**

14h00 : **Mise en place de l'organisation de la compétition de l'après-midi**

Courses :

- **3 Kilomètres** individuel (distance Coupe de France eau libre et Championnats de France été open des Maîtres eau libre).
- **5 Kilomètres** Individuel (distance Coupe de France eau libre)
- **Distances d'animation tout public** : 100 mètres, 200 mètres, 300 mètres, en ligne le long de la plage. Bouée de survie pour les nageurs non confirmés.

Déroulement :

13H30 : Convocation des officiels et mise en place du jury de la compétition.

Convocation des professionnels, bénévoles, et officiels du dispositif de sécurité en mer et sur terre.

14H00 : Ouverture du site aux nageurs : Accueil, Remise des accréditations, marquage, remise des transpondeurs.

14h30 : Convocation des nageurs du 5 km et 3 Km Individuels.

15h00 : Convocation des nageurs des distances d'animation (100, 200 et 300 m).

APRÈS-MIDI : Début de la compétition à 15H00

15h00 : **Départs du 5 km** (les dames partiront après les messieurs en fonction de l'effectif des nageurs)

15h15 : **Départ du 3 km.**

15h30 : **Début des compétitions d'animation (100 m, 200 m, 300 m).**

❖ Article 3 – COURSES EN FONCTION DES CATÉGORIES DE NAGEURS

1. Pour les Licenciés FFN, FFH, FFTRI,

a) Distances individuelles

500 Mètres

1 Kilomètre

3 Kilomètres

5 Kilomètres

10 Kilomètres (les points de ravitaillement seront indiqués sur le plan de la course)

Distances d'animation : 100 m, 200 m, 300 m

Les nageurs ne peuvent participer qu'au 500 mètres et aux distances d'animation.

Les nageurs du 5 Kilomètres Individuel et du 10 Kilomètres Individuel seront équipés de transpondeurs. Tout transpondeur perdu ou non rendu à l'arrivée sera facturé 10 €.

Les nageurs des autres distances Coupe de France pourront également être équipés de transpondeurs.

b) Relais 4 x 1,5 km

2. Pour les Non-Licenciés

a) Les Nageurs Non-Licenciés pour la saison en cours FFN, FFH, FFTRI

Les nageurs non-licenciés peuvent s'inscrire aux courses individuelles.

b) Le Grand Public

Concerne les personnes n'ayant jamais pris de licence FFN, FFH, FFTRI.

- Le grand public ne peut s'inscrire que sur les parcours suivants : 500 mètres – 1 km – 2 km – 3 km - 5 Km et sur les distances d'animation.

- La participation aux distances d'animation est ouverte à tous les publics. Ils seront regroupés par catégorie d'âge pour participer aux différentes courses, afin d'harmoniser les épreuves.

3. Public en situation de handicap

a) Les Licenciés FFN, FFH, FFTRI

Les nageurs en situation de handicap seront inscrits sur les courses individuelles en fonction de leur niveau.

b) Le Grand Public

Le grand public en situation de handicap ne peut s'inscrire que sur le 500 mètres individuel et les distances d'animation.

4. Les nageurs avec palmes

Les nageurs avec palmes pourront s'inscrire aux différentes épreuves et seront classés spécifiquement dans leur catégorie de nage et d'âge (Cf : Règlement FFESSM).

❖ Article 4 - PUBLIC PARTICIPANT

Toutes catégories (Avenirs, Jeunes, Juniors, Seniors, Maîtres, Public en situation de handicap)

Licenciés

Non-Licenciés

Grand Public

Nageurs avec palmes

Public en situation de handicap

❖ Article 5 - INSCRIPTIONS

Période d'engagements : Du lundi 25 mars 2024 à 8h00 au mercredi 24 avril 2024 à 18h55 sur **Natation Eau Libre** (ffneaulibre.fr).

Frais d'engagements :

- 500 Mètres individuel : 8 €
- 1 Kilomètre individuel : 10 €
- 3 Kilomètres individuel : 12 €
- 5 Kilomètres individuel : 15 €
- 10 Kilomètres Individuel : 20 €
- Relais 4 x 1,5 Km : 18 € par équipe
- Distances d'animation : 100 m, 200 m, 300 m : 3 €

1. Les Licenciés FFN, FFH, FFTRI

Les inscriptions peuvent se faire sur Extranat ou sur place au moins 1h avant le début des épreuves. Pour une inscription sur place, il vous sera demandé votre numéro de licence et une pièce d'identité.

2. Les Nageurs Non-Licenciés

a) Les Nageurs Non-Licenciés pour la saison en cours FFN, FFH, FFTRI

Les inscriptions peuvent se faire sur Extranat ou sur place **au moins 1 heure avant le début des épreuves** :

- Lors de l'inscription sur Extranat, il vous sera demandé de remplir une licence eau libre promotionnelle. Une fiche de renseignement et un certificat seront à télécharger.

- Lors de l'inscription sur place, il vous sera demandé de remplir une licence eau libre promotionnelle. Un certificat de non contre-indication à la pratique sportive de la Natation sera à ramener, ainsi qu'une pièce d'identité.

Une fiche de renseignement sera à compléter sur place sera également exigée.

b) Le Grand Public

- Lors de l'inscription sur Extranat, il vous sera demandé de remplir une licence eau libre promotionnelle.

Pour toute inscription, un certificat de non contre-indication à la pratique sportive de la natation sera à ramener ainsi qu'une pièce d'identité. Une fiche de renseignement à compléter sur place sera également exigée.

3. Le Public en situation de handicap

a) Les Licenciés

Les inscriptions peuvent se faire sur Extranat ou sur place.

Pour une inscription sur place, il vous sera demandé votre numéro de licence.

b) Les non Licenciés

Ils ne peuvent s'inscrire que sur le 500 mètres.

Les inscriptions peuvent se faire sur Extranat ou sur place :

- Lors de l'inscription sur Extranat, il vous sera demandé de remplir une licence eau libre promotionnelle, et de présenter un certificat de non contre-indication à la pratique sportive de la Natation.

- Lors de l'inscription sur place, il vous sera demandé de remplir une licence eau libre promotionnelle, et de présenter un certificat de non contre-indication à la pratique sportive de la Natation ainsi qu'une pièce d'identité. Une fiche de renseignement à compléter sur place sera également exigée.

4) Les Nageurs avec palmes

Les inscriptions peuvent se faire sur Extranat ou sur place.


Pour une inscription sur place, il vous sera demandé votre numéro de licence et une pièce d'identité. Une fiche de renseignement à compléter sur place sera également exigée.

❖ Article 6 – RECOMPENSES ET CEREMONIES PROTOCOLAIRES

I. RECOMPENSES :

Les remises de récompenses se feront selon les modalités suivantes pour les différentes catégories :

1. Licenciés

 3 premiers de chaque épreuve, Dames et Messieurs

 Récompenses Open selon l'ordre d'arrivée, Dames et Messieurs

 Récompenses par catégories, Dames et Messieurs

- Catégories Avenirs, Benjamins, Juniors, Séniors.

Les catégories d'âge sont celles de la FFN, elles sont identiques à celle de la W.A et la LEN :


Avenir 1 et Avenir 2, filles et garçons de 10 ans et moins (2014 et après)

- Avenir 3 filles et garçons de 11 ans (2013)
- Benjamins filles et garçons de 12 et 13 ans (nées - nés en 2012 et 2011)
- Juniors 1 filles et garçons de 14 et 15 ans (nées - nés en 2010 et 2009)
- Juniors 2, Juniors 3 et Séniors filles et garçons de plus de 16ans (nées - nés en 2008 et avant)

- Catégorie Maîtres :

- Maîtres 1 dames et messieurs de 25 ans à 44 ans (1999 à 1980)
- Maîtres 2 dames et messieurs 45 ans et plus (1979 et avant)

2. Non-Licenciés

 3 premiers de chaque épreuve, Dames et Messieurs

 Récompenses Open selon l'ordre d'arrivée, Dames et Messieurs

 Récompenses par catégories, Dames et Messieurs

- Catégories Avenirs, Benjamins, Juniors, Séniors.

Les catégories d'âge sont celles de la FFN, elles sont identiques à celle de la W.A et la LEN :

Avenir 1 et Avenir 2, filles et garçons de 10 ans et moins (2014 et après)

- Avenir 3 filles et garçons de 11 ans (2013)
- Benjamins filles et garçons de 12 et 13 ans (nées - nés en 2012 et 2011)
- Juniors 1 filles et garçons de 14 et 15 ans (nées - nés en 2010 et 2009)
- Juniors 2, Juniors 3 et Séniors filles et garçons de plus de 16ans (nées - nés en 2008 et avant)

- Catégorie Maîtres :

- Maîtres 1 dames et messieurs de 25 ans à 44 ans (1999 à 1980)
- Maîtres 2 dames et messieurs 45 ans et plus (1979 et avant)

3. Nageurs avec palmes

 3 premiers de chaque épreuve, Dames et Messieurs

 Récompenses Open selon l'ordre d'arrivée, Dames et Messieurs

 Récompenses par catégories, Dames et Messieurs :

Minime et Cadet, Dames – Messieurs : 12 et 15 ans
Junior Sénior, Dames – Messieurs : 16 et 34 ans
Vétérans, Dames – Messieurs : 35 ans et +

4. Public en situation de handicap

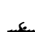
 Les 3 premiers de l'épreuve toutes catégories et classification confondues ou non classifiés.

Classifications :

S1 à S15 Dames et Messieurs.

SB1 à SB15 Dames et Messieurs.


Non classifiés.


 Par catégorie d'âge, toutes classifications confondues et types de handicap ou non classifiés, en fonction de l'ordre d'arrivée.

CATEGORIES DE LA SAISON 2023 – 2024		
AVENIR	12 ans et moins	2012 et après
JEUNE	13-16 ans	2008 – 2011
JUNIOR	17-20 ans	2004 – 2007
SENIOR	21-44 ans	1980 – 2003
MASTER	45 ans et plus	1979 et avant


Récompenses spécifiques sur les distances du 5 km et du 10 km, licenciés FFN

- Récompenses spécifiques open du 5 km :

 Récompense d'une valeur de 200 € attribué à la 1^{ère} Dame


 Récompense d'une valeur de 200 € attribué au 1^{er} Monsieur


 Récompense d'une valeur de 100 € pour les 2^{èmes} (Dame/Monsieur)

 Récompense d'une valeur de 50 € pour les 3^{èmes} (Dame/Monsieur).

- Récompenses spécifiques open du 10 km :

 Récompense d'une valeur de 600,00 € attribué à la 1^{ère} Dame

 Récompense d'une valeur de 600,00 € attribué au 1^{er} Monsieur.

 Récompense d'une valeur de 200,00 € pour les 2^{èmes} (Dame/Monsieur)

🏆 Récompense d'une valeur de 100,00 € pour les 3èmes (Dame/Monsieur).

Tous les nageurs recevront également des cadeaux offerts par nos partenaires.

II. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES :

Les courses du matin feront l'objet d'une cérémonie protocolaire en fin de matinée, à l'exception du 10 km, qui sera récompensé lors de la cérémonie protocolaire de l'après-midi, à l'issue des épreuves.

❖ Article 7 – LES PARCOURS

1. DISTANCES INDIVIDUELLES

A. PARCOURS DE 500 METRES INDIVIDUEL

Circuit en triangle dans la baie de Case-Navire.

🏁 **Départ** sur la plage de Case-Navire/Bourg.

Bouée n°1 à virer à bâbord (gauche).

Bouée n°2 à virer à bâbord (gauche).

🏁 **Arrivée** dans le chenal d'arrivée à Case-Navire.

B. PARCOURS 1 KILOMETRE INDIVIDUEL

A effectuer : 2 tours du circuit de 500 mètres en triangle dans la baie de Case-Navire.

🏁 **Départ** sur la plage de Case-Navire/Bourg.

→ 1^{er} tour

Bouée n°1 à virer à bâbord (gauche)

Bouée n°2 à virer à bâbord (gauche)

→ 2^{ème} tour

Bouée n°1 à virer à bâbord (gauche)

Bouée n°2 à virer à bâbord (gauche)

🏁 **Arrivée** dans le chenal d'arrivée à Case-Navire.

C. PARCOURS 3 KILOMETRES INDIVIDUEL

Parcours en ligne Fond Bellemare – Case-Navire/Bourg.

⚓ Départ de la plage de Fond Bellemare.

Bouée Fond Bellemare à laisser à bâbord (gauche).
Bouée de virage de Fond Bellemare à virer à bâbord (gauche).
→ Descente vers Fond Lahaye.
Bouée Fond Lahaye à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Anse-Collat/Lido.
Bouée Anse-Collat/Lido à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Anse-Madame.
Bouée Anse-Madame à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Case-Navire.
Bouée n°1 à virer à bâbord (gauche).
Bouée Case-navire à laisser à bâbord (gauche).

➡ **Arrivée** dans le chenal d'arrivée à Case-Navire.

D. PARCOURS 5 KILOMETRES INDIVIDUEL

Parcours en ligne Anse Madame – Case-Navire/Bourg.

⚓ Départ de la plage de l'Anse Madame.
Bouée Anse Madame à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Case-Navire.
Bouée n°1 à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Madiana.
Bouée Madiana à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Anse Gouraud/PLM.
Bouée Anse-Gouraud/PLM à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Fond Batelière.
Bouée de virage Fond Batelière à virer à bâbord (gauche).
Bouée Fond Batelière à virer à bâbord (gauche).

→ Remontée vers la plage de Case-Navire.

➡ **Arrivée** dans le chenal d'arrivée à Case-Navire.

E. PARCOURS 10 KILOMETRES INDIVIDUEL

Circuit Case-Navire/Bourg – Case-Navire/Bourg.

Les points de ravitaillement seront indiqués sur le plan du parcours.

🏁 **Départ** au niveau de la 1^{ère} échelle du quai, parallèle au quai.

→ Descente vers Madiana.

Bouée Madiana à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Anse Gouraud/PLM.

Bouée Anse-Gouraud/PLM à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Fond Batelière.

Bouée Fond Batelière (Phare) à virer à tribord (tribord).

→ Remontée vers la bouée Mètafè.

Bouée Mètafè à laisser à tribord (droite).

→ Remontée vers Fond Bellemare.

Bouée de virage de Fond Bellemare à virer à tribord (droite).

Bouée de Fond Bellemare à virer à tribord (droite).

→ Descente vers Fond Lahaye.

Bouée de Fond Lahaye à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Anse-Collat/Lido

Bouée Anse-Collat/Lido à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Anse Madame.

Bouée Anse Madame à laisser à bâbord (gauche).

→ Descente vers Anse Madame.

🏁 **Arrivée** dans le chenal d'arrivée à Case-Navire.

4 points de ravitaillement seront présents sur le circuit, 3 au niveau des plages et 1 en mer. Chaque club doit organiser ravitaillement de ses nageurs. La listes des personnes chargées du ravitaillement doit être fournie par les clubs au plus tard le jeudi précédent la compétition.

Les perches de ravitaillement doivent être conformes à la réglementation LEN.

F. PARCOURS DU RELAIS

Circuit en triangle dans la baie de Case-Navire.

🏁 **Départ** sur la plage de Case-Navire/Bourg.

Bouée n°1 à virer à bâbord (gauche).

Bouée n°2 à virer à bâbord (gauche).

Ce circuit est à faire 3 fois par chaque relayeur. Le passage de relais se fait sur la plage.

» Arrivée dans le chenal d'arrivée par le dernier relayeur, à Case-Navire.

F. DISTANCES D'ANIMATION

Parcours en ligne dans la baie de Case-Navire.

↳ Départ à des distances différentes sur la plage de Case-Navire/Bourg.

Le départ du 100 m se fait le long de la plage du bourg, à une distance de 100 m du chenal d'arrivée et est identifié par une barrière Vauban,

Le départ du 200 m se fait le long de la plage du bourg, à une distance de 200 m du chenal d'arrivée, et est identifié par une barrière Vauban,

Le départ du 300 m se fait le long de la plage du bourg, à une distance de 300 m du chenal d'arrivée et est identifié par une barrière Vauban,

» Arrivée des 3 distances dans le chenal d'arrivée à Case-Navire.

❖ Article 8 - SECURITE

Les référents :

Responsable logistique de la compétition : **A déterminer**

Responsable de la sécurité : **A déterminer**

Médecin délégué : **A déterminer**

Responsable Secouristes : **Association des secouristes : A déterminer**

Dispositif de sécurité :

A. La surveillance et la sécurité de la course sont assurées comme suit :

Des bateaux de sécurité : entre 2 et 8 selon les épreuves et des Bateaux, Paddles, Kayaks, jet-skis... Les personnes chargées de la sécurité porteront une tenue remise par l'organisateur.

N.B. Toute autre embarcation d'accompagnement autres que celles désignées devra se tenir en dehors des parcours et respecter les injonctions faites par les bateaux officiels.

N.B. Tout nageur ayant besoin d'aide devra faire un signe en levant les bras. L'embarcation la plus proche se portera à son secours.

N.B. Tout nageur qui aura pris place dans une embarcation ou qui aura pris appui sur une embarcation, même pour une durée minime, est considéré comme ayant abandonné et ne peut reprendre la course.

Le responsable de la sécurité de la course peut contraindre un nageur à abandonner et à monter sur une embarcation, en cas de fatigue extrême manifeste ou dans le cas de dépassement du temps limite indiqué aux dispositions spécifiques à chaque course.

IMPORTANT : Parcours – Temps limite

Les nageurs doivent respecter le plan du parcours ainsi que les passages obligatoires matérialisés sur l'eau. Bouées directionnelles et bouées de virage.

Le parcours sera définitivement validé le matin de l'épreuve en fonction des conditions du plan d'eau. Il sera communiqué au Juge Arbitre 15 minute avant le début de la course.

Chaque parcours doit être réalisé dans le temps limite indicatif suivant :

- **Le 1 km** dans un maximum de **30 minutes**.

- **Le 3 Km** dans un maximum de **1 heure 30 minutes**.

- **Pour le 5 km**, le temps limite est fixé à **45 minutes** après l'arrivée du premier monsieur pour la course des messieurs et de la première dame pour la course des dames.

- **Pour le 10 km**, le temps limites fixés à **45 minutes** après l'arrivée du premier monsieur pour la course des messieurs et de la première dame pour la course des dames.

❖ Article 9 - MARQUAGE, BONNETS, TENUES...

Identification des Nageurs :

- La pièce d'identité est obligatoire.
- La répartition des Bonnets des nageurs est la suivante :
 - Bonnets clubs pour les Licenciés
 - Bonnets de couleur pour le Grand Public donnés par l'organisation
 - Bonnets de couleur pour les Non-licenciés donnés par l'organisation
 - Bonnets de couleur pour le Public en situation de handicap donné par l'organisation.

N.B. Le port du bonnet est obligatoire pendant la course. Tout nageur passant la ligne d'arrivée sans bonnet ne sera pas classé.

Point du règlement :

Les nageurs du 3km, du 5 km et du 10 km seront équipés de transpondeurs.

Les arrivées se feront hors de l'eau. La ligne d'arrivée sera matérialisée par 1 tapis incluant 1 système de chronométrage automatique, avec port d'un transpondeur pour les nageurs.

Marquage des nageurs :

Un numéro d'engagement est attribué à chaque nageur inscrit engagé.

Les numéros des nageurs seront marqués sur les parties du corps indiquées ci-après :

- ✓ Mains
- ✓ Dos
- ✓ Epaulés
- ✓ Bras

Tenues et équipements autorisés :

Combinaisons approuvées par la World Aquatics (ex FINA) :

Maillot de bain

Combinaisons Néoprène interdites

Tous les équipements d'aide à la nage et à la flottaison (tubas, palmes*, pull-boy...), sont interdits pour l'ensemble des courses. Une dérogation à ce point du règlement sera attribuée aux nageurs handisports.

Les nageurs handisports non-voyants seront reliés à un guide par un harnais.

*Les palmes sont autorisées uniquement pour les nageurs s'inscrivant pour la nage avec palmes.

❖ Article 10 – ORGANISATION DU JURY ET DES DEPARTS

Les nageurs se rendront sur les différents points de départ des différentes courses par leurs propres moyens, sous la responsabilité de leur club ou leur propre responsabilité.

Seuls les nageurs en situation de handicap seront pris en charge par une équipe dédiée à ce public.

Un Juge arbitre en chef sera désigné et il sera assisté d'un Juge arbitre désigné pour chaque distance. Les différents Juges seront sous la direction du Juge arbitre en chef.

Un Starter sera désigné pour les différents départs. Il donnera le départ sous la direction du Juge arbitre, de concert avec les élus et/ou les partenaires présents.

Un annonceur sera désigné pour l'ensemble de la journée, par l'organisation, en lien avec le Juge arbitre en chef.

❖ Article 11 - CONDITIONS D'ANNULATION

Un minimum de 4 nageurs par course est nécessaire pour la tenue de celle-ci.

Les conditions météorologiques ne permettant pas la tenue des courses entraîneront l'annulation de celle-ci.

❖ Article 12 - DROIT A L'IMAGE

Autorisation de droit à l'image (Nom, Prestation Sportive, Image) validée lors de l'inscription pour toute exploitation directe ou dérivée de l'évènement.

❖ Article 13 – RÈGLEMENT DES LITIGES, RESTRICTION DE PARTICIPATION, ANNULATION DE LA COURSE

Le Comité d'organisation se réserve le droit de régler, avec le Juge Arbitre, tous les litiges, de limiter les inscriptions pour des raisons de sécurité, de modifier les parcours, les horaires en cas de mauvais temps, voire même d'annuler l'épreuve si les conditions ne sont pas réunies (température de l'eau, qualité de l'eau, surface du plan d'eau perturbée, vent, orage...), sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents.

Le Juge Arbitre et l'organisateur peuvent prendre toute décision non expressément prévue au présent règlement, ils peuvent notamment prendre les décisions suivantes :

- Refuser toute inscription jugée non conforme,
- S'opposer au départ de tout concurrent n'étant pas manifestement en état physique d'effectuer la course.
- Arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course,
- Disqualifier et sortir de l'eau tout concurrent ayant eu des gestes ou comportements dangereux ou antisportif.

Tout avertissement ou infraction sera notifié par le Juge arbitre en chef et les Juges arbitres assistants désignés à cet effet, par un drapeau dont la couleur sera indiquée lors des briefings.

❖ Article 14 – RESPECT DU PRÉSENT RÈGLEMENT

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement si la législation ou le principe de précaution et de sécurité l'imposait.

Fait à Le

Lu et approuvé par le participant ou son représentant légal

NOM	PRENOM	SIGNATURE

Calendrier FFN des étapes de la Coupe de France Eau libre 2024

CALENDRIER COUPE DE FRANCE EAU LIBRE 2024						
Etape	Evènement	Date	Distances	Lieu	Milieu	Ligue
1	Etape de Coupe de France "Kaïff Mer Cariffa 2024"	07/01/2024	5km	Plan d'eau des Anses d'Arlet (Martinique 972)	Mer	Martinique
2	Etape de Coupe de France "Défi Lanné Lé Zans Cheikhè"	28/04/2024	1km/3km/5km/10km	Plan d'eau du Bourg de Schoelcher (Martinique 972)	Mer	Martinique
3	Etape de Coupe de France "Jeux Choisy Paris"	11/05/2024	5km	Base de Loisir de Choisy Le Roi (Val-de-Marne 94)	Lac	IDF
4	Etape de Coupe de France "Le Tour du Cap d'Antibes" + EDF AC	20/05/2024	5km/10km	Plage de la Salis (Alpes Maritimes)	Mer	PACA
6	Etape de Coupe de France "Lyan-Naj'Karayb"	22/05/2024	10km	Prêcheur - Saint Pierre	Mer	Martinique
7	Etape de Coupe de France "13ème Trophée Eau Libre de la Vienne"	02/06/2024	3km/5km	Lac de St Cyr	Lac	Nouvelle Aquitaine
8	Etape de Coupe de France "5ème Traversée des Salines"	08/06/2024	5km	Les Salines d'Olonne (Vendée 85)	Lac salé	Pays de la Loire
9	Etape de Coupe de France "Natation Sport Abbaretz"	09/06/2024	2km / 10 km			
10	Etape de Coupe de France "Natation Sport Abbaretz"	15/06/2024	2,5km/10km			
11	Etape de Coupe de France "La Traversée de Baye"	16/06/2024	5km			
12	Etape de Coupe de France "La Traversée de Baye"	22/06/2024	10km			
13	Etape de Coupe de France "La Traversée de Baye"	23/06/2024	1,5km/3km/5km/10km	Etang de Baye 58110 BAZOLLES (Nièvre 58)	Lac	BFC
14	Etape de Coupe de France "Trophée Maritimes Etang de Berre" + EDF AC	23/06/2024	2,5km/5km	Maritimes	Mer	PACA
15	Etape de Coupe de France "La Canadienne"	23/06/2024	3km/7,5km	Plan d'eau du Canada, Beauvais (Oise 60)	Lac	Hauts de France
16	Etape de Coupe de France "Lac d'Orient"	30/06/2024	2,5km/5km/10km	MESNIL ST PERRE 10 (Aube)	Lac	Grand Est
17	Etape de Coupe de France "Eau libre de Creil"	06/07/2024	3km/7,5km	Base Nautique de Creil (Oise 60)	Rivière	Hauts de France
18	Etape de Coupe de France et Coupe du Centre La Salamandre	06/07/2024	2,5km/5km/10km	Plan d'eau de Villiers sur Loir (Vendôme 41100)	Lac	Centre Val de Loire
19	Etape de Coupe de France "La Drakkar"	07/07/2024	2,4km / 24km			
20	Etape de Coupe de France "La Drakkar"	07/07/2024	10km	Base de Loisirs de Bedanne (Lac)	Lac	Normandie
21	Etape Coupe de France "E SFIDE DI U TIRRENU"	13/07/2024	5km/10km			
22	Etape Coupe de France "E SFIDE DI U TIRRENU"	14/07/2024	2,5km	plage de Calarellu 20243 Prunelli di Fiumorbu (Haute Corse)	Mer	Corse
23	Etape de Coupe de France "60ème Tour du Roc à la nage"	13/07/2024	5km	Granville (La Manche)	Mer	Normandie
24	Etape de Coupe de France "Les Défis Quiberonnais" + EDF AC	13/07/2024	1,5km/3km	Quiberon (Morbihan 56170)	Mer	Bretagne
25	Etape de Coupe de France "Les Défis Quiberonnais" + EDF AC	14/07/2024	7,5km			
26	Championnats de France	13/07/2024	5km			
27	Championnats de France	14/07/2024	10km	Compiègne	Rivière	Haut de France
28	Etape de Coupe de France "Les Balades Bigoudènes"	20/07/2024	3km/7,5km/10km	Ile Tudy 29980 Finistère (29)	Mer	Bretagne
29	Etape de Coupe de France "Les Balades Bigoudènes"	21/07/2024	1,5km / 5km			
30	Etape de Coupe de France "Traversée du Lac des Vieilles Forges"	20/07/2024	1,5km/10km	Lac des Vieilles Forges, Les Mazures (Ardennes)	Lac	Grand Est
31	Etape de Coupe de France "Traversée du Lac des Vieilles Forges"	21/07/2024	2,5km / 5km			
32	Etape de Coupe de France "70ème Traversée Rives Ripaille"	23/07/2024	2,5km/5km	Thonon les bains (Haute-Savoie 74)	Lac	AURA
33	Etape Coupe de France "La Traversée du Lac d'Amney" + EDF AC	15/08/2024	2,4km/5km/10km	Amney (Haute-Savoie 74)	Lac	AURA
34	Etape de Coupe de France "La Madrine"	13/08/2024	5km/10km	Nonsard Lamarche Lac de la Madrine (Meuse 55)	Lac	Grand Est
35	Etape de Coupe de France "La Boucle des Falenciens"	24/08/2024	1,25km/3km/5km	Sarrequeumines (Moselle)	Rivière	Grand Est
36	Etape de Coupe de France de Redon	01/09/2024	1km/6km	Redon (Ile-et-Vilaine 35)	Rivière	Bretagne
37	Etape de Coupe de France de Redon	01/09/2024	2km / 10km			
38	Etape de Coupe de France "Elsa's Cup Reiningue"	31/08/2024	1,5km/3km/5km	Base nautique de Reiningue, 68950 Reiningue (Haut-Rhin)	Lac	Grand Est
39	Etape de Coupe de France "Traversée de Montreau à la Nage"	31/08/2024	10km	Montreau-fault-yonne (Seine-et-Marne 77)	Rivière	IDF
40	Etape de Coupe de France de Dijon	01/09/2024	2,5km / 5km			
41	Etape de Coupe de France de Dijon	07/09/2024	2,5km/5km/10km	Dijon base de ski nautique d'Arc-sur-Tille (Côte d'Or 21)	Lac	BFC
42	Etape de Coupe de France "Challenge Daniele GASTOU"	07/09/2024	3km/5km/10km	Veretz (Indre et Loire)	Rivière	Indre et Loire
43	Etape de Coupe de France "Rad'eau libre Cherbourg"	08/09/2024	1,5km/5km	Cherbourg en Cotentin (La Manche 50)	Mer	Normandie
44	Finale Coupe de France "5ème édition de la Coupe du Causse 2024"	21/09/2024	5km	Lac de Causse, Ussac sur Courze (Corrèze 19)	Lac	Nouvelle Aquitaine
45	Finale Coupe de France "5ème édition de la Coupe du Causse 2024"	22/09/2024	10km			